

## XI. Annexe : Résultats détaillés des consultations d'enfants réalisées par le REIPER et ses membres

Dans le cadre de l'élaboration du rapport alternatif au Comité des droits de l'Enfant des Nations unies, les membres du REIPER ont réalisé diverses consultations des enfants accueillis dans leurs structures auprès de 198 enfants et jeunes adultes (dont 53% de filles) de 5 à 22 ans<sup>1</sup>. Elles ont été menées entre avril 2021 et décembre 2022 dans les deux plus grandes zones urbaines du Congo : Brazzaville et Pointe-Noire ainsi que dans la zone rurale de Kingoué, dans le département de la Bouenza.

Elles portaient sur les droits de l'Enfant, notamment le droit à l'éducation, à la santé, à l'alimentation, à la famille, aux loisirs, à la protection contre les violences ou encore le droit à l'identité ou l'état de ces droits pour des enfants en situation particulière comme les enfants autochtones, les enfants en situation de rue, les enfants accusés de sorcellerie, les filles-mère, etc.

Elles se sont déroulées sous différents formats : des groupes de discussion ouverts, des activités de dessin, d'écriture de lettres, des ateliers d'élaboration de recommandations, etc. Ces consultations avaient pour même objectif de consulter les enfants sur leur vécu et compréhension de leurs droits tout comme les obstacles au plein exercice de leurs droits.

Date	Nombre de garçons	Nombre de filles	Total	Tranche d'âge
04/21	20	14	34	12-19 ans
07/22	0	10	10	14-20 ans
	0	10	10	15-22 ans
	0	11	11	14-20 ans
07/22	15	0	15	10-20 ans
	10	0	10	9-21 ans
07/22	20	0	20	6-18 ans
07/22	10	0	10	12-20 ans
09/22	9	16	25	8-15 ans
10/22	0	27	27	16-21 ans
12/22	1	11	12	5-16 ans
12/22	8	6	14	5-19 ans
<b>04/21 -12/22</b>	<b>93</b>	<b>105</b>	<b>198</b>	<b>5-22 ans</b>
	<b>46,97%</b>	<b>53,03%</b>	<b>100%</b>	

<sup>1</sup> Les plus âgés étant des jeunes suivis par les structures membres du REIPER et ayant témoigné de leur ancienne condition d'enfant.

## Table des matières

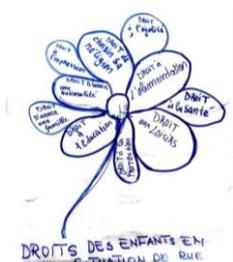
XI. Annexe : Résultats détaillés des consultations d'enfants réalisées par le REIPER et ses membres ..	1
THÉMATIQUE 1 : DROITS DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE .....	2
THÉMATIQUE 2 : Droits des enfants dits « sorciers » .....	7
THÉMATIQUE 3 : Droit à la famille .....	7
THÉMATIQUE 4 : Droit à l'alimentation .....	10
THÉMATIQUE 5 : Droit à la santé .....	12
THÉMATIQUE 6 : Droit à l'éducation .....	13
THÉMATIQUE 7 : Droit à la protection .....	15
THÉMATIQUE 8 : Droit à la non-discrimination .....	16
THÉMATIQUE 9 : Droit à l'identité .....	17
THÉMATIQUE 10 : Droit des populations autochtones .....	18
THÉMATIQUE 11 : Droit aux loisirs .....	18
Autres résultats des consultations .....	19

### THÉMATIQUE 1 : DROITS DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE

- Mots-clés

« protection », « santé », « stigmatisation », « éducation », « maltraitance », « famille », « nutrition », « rue »

- Dessins



Les enfants en groupe, ont représenté les droits fondamentaux des enfants en situation de rue dans les pétales de la fleur, indiquant que ces droits sont indispensables à l'épanouissement des mineurs concernés par les situations de rue.

Ici, le jeune a mis en image la situation qui l'a poussé à se trouver en situation de rue :

« Va dans la rue, ne reviens jamais, voleur ! »

Le père revient le soir et demande « où est mon fils ? ».  
La mère dit que leur fils a disparu.

Le lendemain, le fils revient à la maison. Le père lui demande « Mon fils, pourquoi n'es-tu pas revenu à la maison ? ». « Maman m'a chassé de la maison où j'ai pu partir maintenant ». L'enfant dit que c'est la mère qui l'a chassé de la maison. Mais ils ont divorcé.



- Verbatims et propos rapportés à la 3ème personne

#### a. Généralités

« Les parents doivent écouter leurs enfants »

« Ces enfants ont droit à la considération familiale. Parmi eux, d'autres, ont perdu leurs parents »

« Ces enfants vivent dans des situations inappropriées »

« Les enfants de la rue ont droit à un toit, à une famille, à une nationalité, aux soins médicaux »

« Sans une assistance sociale, on ne peut pas arriver à lutter contre ce phénomène des enfants de la rue »

Un(e) jeune de 10 ans déplore le fait que le droit à la protection n'est pas respecté en rue.

Un(e) jeune de 19 ans pense que l'Etat doit prendre soin des enfants qui vivent dans la rue. Il doit mettre en place des services appropriés qui s'occupent des enfants vivant en rue.

Un(e) jeune de 17 ans pense que l'accès à la nationalité est difficile pour ces enfants. A l'évocation du droit à la protection, les enfants ont mis l'accent sur différentes problématiques telles que le non-respect des droits des enfants en situation de rue, la facilitation par l'Etat de l'accès à l'éducation, le manque de loisir, et le fait que les délais pour déclarer les naissances ne devraient pas être limités.

#### b. Au sujet de l'abandon parental

« Les parents laissent les enfants tous seuls à la maison [...] et sans rien à manger »

« Les parents vont déposer les enfants auprès des grands-parents vieux, tantôt handicapés, dépourvus des moyens et de capacité de prise en charge »

« Certains enfants sont battus et chassés de la maison par leurs parents »

« Les parents jettent expressément leur enfant, le poussent volontairement à l'égaré »

« Il y en a des enfants qui ne peuvent aller ni chez leur père ni moins chez leur mère parce que remarié(s) »

#### c. Au sujet du droit à la famille

« Le remariage des parents, après divorce, oblige les enfants à aller vivre dans la famille élargie, ce qui n'est pas toujours évident car très souvent il y a maltraitance, rejet de responsabilité, accusations, injustice... »

#### d. Au sujet du droit à l'alimentation

« Pas de cantine pour les enfants en situation de rue »

« Les enfants sont injuriés lorsqu'ils vont demander à manger ou battus quand ils trouvent nécessaire de voler pour manger »

Les enfants soulignent le manque de structures d'accueil et de prise en charge alimentaire des enfants en situation de rue.

#### **e. Au sujet du droit à la santé**

« En cas de maladie, c'est la vie ou la mort. Soit le malade est abandonné dans la rue, couché à même le sol sans une attention particulière du public, soit c'est une personne de bonne volonté, un passant, un vendeur ou une vendeuse que l'enfant malade a l'habitude d'aider, qui vient lui apporter de l'aide avec les médicaments de la rue<sup>2</sup> »

« Les enfants en situation de rue sont souvent refoulés ou mal reçus dans les hôpitaux »

Les jeunes ont souligné qu'il n'y a pas de structures d'accueil et de prise en charge sanitaire des enfants en situation de rue.

#### **f. Au sujet du droit à l'éducation**

« Un enfant en situation de rue ne peut jamais aller à l'école, sauf quand il est pris en charge par une structure ou une famille d'accueil »

Les jeunes ont souligné le manque de centres d'accueil et d'éducation scolaire des enfants en situation de rue.

#### **g. Au sujet du droit à la protection**

« La vie dans la rue est dure. Dans la rue la violence se manifeste par des provocations, des incitations à la bagarre, des injures »

« Dans la rue, les enfants sont victimes du harcèlement sexuel, il y en a qui sont abusés par les plus grands et les grands hommes »

Les jeunes ont également évoqué que chaque enfant vit des violences qui varient en fonction du milieu et du groupe qu'il a intégré.

#### ● Expressions écrites

« En vivant dans la rue, les enfants perdent tout. Ils prennent d'autres noms, ils ne vont pas à l'école, ils sont en rupture avec leurs familles, ils sont battus, violentés, abandonnés. Ils ne bénéficient d'aucune attention particulière ou d'une protection particulière de la force publique qui, au contraire, les considère très mal. Ils sont arbitrairement arrêtés et incarcérés dans les commissariats de police ou les postes de gendarmerie sous prétexte d'être des voleurs, des bandits, des violeurs, des sorciers, des membres des associations des malfaiteurs (Ka<sup>3</sup>, Arabe, Américain) ».

---

<sup>2</sup> Au Congo, les « médicaments des rues » sont des médicaments vendus par les marchands ambulants, sans ordonnance. Les personnes qui les achètent ne sont pas conseillés par un médecin, et pratiquent l'automédication.

<sup>3</sup> Également appelés « bébés noirs » à Brazzaville, il s'agit terme qui fait référence à des gangs de jeunes.

« [...] Les parents doivent être à l'écoute des enfants. Ils doivent prêter attention à leurs enfants, car les enfants ont besoin de l'amour des parents et de la considération familiale. Chaque enfant doit recevoir une éducation scolaire et morale. De nos jours, on retrouve des enfants dans des situations inappropriées parce que celles-ci n'ont pas bien été entretenues par leurs parents, et certains [enfants] ont perdu leurs parents. [...] La société doit s'organiser afin de procurer aux enfants les droits qu'ils méritent. Car ces enfants ont besoin d'un toit (habitation, orphelinat), ils ont droit aussi à l'éducation, l'amour, la considération, une famille, une nationalité, des soins médicaux, des vêtements. Sans l'assistance sociale, nous ne pouvons pas arriver à lutter contre cette situation des enfants de rue. [...] Nous avons besoin que le gouvernement crée un centre [...] pour subvenir au succès et l'avenir des enfants ».

En tant que enfant vivant en situation de rue

Devant la rue, les droits des enfants sont bafoués. Beaucoup d'enfants souffrent parce qu'il leur manque parfois de manger, ou vivent dans la délinquance. Ils peuvent être tués, attrapés, et mis en prison. Parfois ils subissent le viol, l'agression, traités de « sorciers ».

En vrai, l'enfant a droit d'être nourri, éduqué. Pour moi, nous les enfants qui vivons en rue, nous avons des droits comme tout enfant.

La rue n'a jamais mis au monde, nous sommes nés d'une famille, une mère et un père. Un enfant qui n'est pas bien occupé par sa famille, finit en rue. Je n'ai jamais voulu finir en rue, comme tout enfant. Mais ce sont les conditions de famille qui m'ont pas laissé le choix. Un enfant dans la rue c'est un enfant qui a une vie zéro. Les enfants ne devraient pas être dans la rue. Aidez-nous les enfants, donnez-nous une meilleure vie.

Zéro enfant en rue pour vie meilleure. Merci ».

« Dans la rue, les droits des enfants ne sont pas respectés. Beaucoup d'enfants souffrent parce qu'il leur manque parfois de manger, ou vivent dans la délinquance. Ils peuvent être tués, attrapés, et mis en prison. Parfois ils subissent le viol, l'agression, traités de « sorciers ».

En vrai, l'enfant a droit d'être nourri, éduqué. Pour moi, nous les enfants qui vivons en rue, nous avons des droits comme tout enfant.

La rue n'a jamais mis au monde, nous sommes nés d'une famille, une mère et un père. Un enfant qui n'est pas bien occupé par sa famille, finit en rue. Je n'ai jamais voulu finir en rue, comme tout enfant. Mais ce sont les conditions de famille qui m'ont pas laissé le choix. Un enfant dans la rue c'est un enfant qui a une vie zéro. Les enfants ne devraient pas être dans la rue. Aidez-nous les enfants, donnez-nous une meilleure vie.

Zéro enfant en rue pour vie meilleure. Merci ».

Qu'est-ce que les enfants vivent en situation de rue

- \* En effet en rue les droits des enfants sont bafoués, parce que les plus anciens ont le plus de temps et ils sont délaissés par les plus anciens, maltraités, torturés sans aucune pitié.
- \* Un enfant dans la rue est obligé de suivre les ordres des plus anciens, obligé de vendre la drogue, et se fait arrêter parfois par la police, cependant, ils sont rejetés par la société, et abattus. [...]
- \* Pour un début, c'est pas aussi facile que ça, car il manque de quoi se nourrir, un abri. Ils sont donc exposés dans plusieurs risques qui mènent droit à la mort.
- \* Quant à moi, j'ai eu la chance d'intégrer un foyer d'hébergement [...], nourri matin, midi et soir, et je vais à l'école. A ma grande surprise, juste après avoir intégré ce centre, il y a eu des fusillades tirées sur mes proches, que nous avons trainé ensemble mais n'ont pas eu la même chance que moi aujourd'hui, ils ont connu la perte de leurs vies. Donc les droits des enfants en situation de rue ne sont pas respectés ».

« En effet, en rue, les droits des enfants sont bafoués. Peu des citoyens leur viennent en aide, sinon la plupart du temps ils sont délaissés, pris par les anciens, violés, tabassés, torturés sans aucune pitié. Un enfant dans la rue est obligé de suivre les ordres des plus anciens, obligé de vendre la drogue, et se fait arrêter parfois par la police, cependant, ils sont rejetés par la société, et abattus. [...] Pour un début, c'est pas aussi facile que ça, car il manque de quoi se nourrir, un abri. Ils sont donc exposés dans plusieurs risques qui mènent droit à la mort. Quant à moi, j'ai eu la chance d'intégrer un foyer d'hébergement [...], nourri matin, midi et soir, et je vais à l'école. A ma grande surprise, juste après avoir intégré ce centre, il y a eu des fusillades tirées sur mes proches, que nous avons trainé ensemble mais n'ont pas eu la même chance que moi aujourd'hui, ils ont connu la perte de leurs vies. Donc les droits des enfants en situation de rue ne sont pas respectés ».

Droit à la famille moi j'étais en famille j'avais vraiment des difficultés par exemple de aller à l'école, de manger pour moi c'était vraiment difficile, Facile à dire des choses pour trouver de l'argent, pour manger avec mes petits frères et ma grande mère, c'est un mère qui venait près de ma grande mère, je veux me voir l'argent pour de père elle explique mes situations, le frère mon maman je suis au foyer père avec, se aussi grâce des collaboratrices et des collègues, ils en fait que je suis au foyer père avec maintenant je parle à l'école, je suis dans des difficultés comme avant. Maintenant ce grâce à Dieu je suis au foyer père avec.

« Moi j'étais en famille, j'avais vraiment des difficultés.

Par exemple : d'aller à l'école ou de manger, pour moi, c'était vraiment difficile.

Fallait faire des « cops<sup>4</sup> » pour trouver de l'argent. Pour manger avec mes petits frères et ma grand-mère, c'est une mère que je venais voir près de ma grand-mère, je veux me « naner » l'enfant près de père, elle explique mes situations, ce grâce à une maman, je suis au foyer [...], c'est grâce aussi des collaboratrices et collaborateurs, ils ont fait que je sois au foyer [...]. Maintenant je pars à l'école, je n'ai pas de difficultés comme avant.

Droit à la famille  
 J'étais dans la rue je vivais chez un mère pour manger, il fallait que je demande l'argent aux hommes bien mais je ne parlais jamais l'argent en autre infos comme mon père avait le premier avant mon mère. Mes sœurs sont mortes mon père et moi j'étais dans la rue la vie est difficile. Deux ans plus tard. Au foyer père avec mon père est resté après les jours suivants le foyer père avec mon père comment faire laver les assiettes nettoyer la table, laver les habits, aller à l'école et aller à l'église. Et aujourd'hui j'ai eu mon [illisible]. Je suis en 6<sup>ème</sup> ».

« J'étais dans la rue, je vivais chez ma mère. Pour manger, il fallait que je demande de l'argent aux hommes bien mais je perdais jamais l'espoir. Un autre enfer commence, mon père meurt le premier, avant ma mère. Nous sommes restés moi et ma sœur et ma mère dans la rue. La vie est difficile. Parfois je n'ai pas la place d'aller dormir.

DEUX ANS PLUS TARD :

Le foyer [...] m'a pris, ma mère est restée. Après, les jours suivants, le foyer [...] m'a appris comment faire laver les assiettes, nettoyer la table, laver les habits, aller à l'école et aller à l'église. Et aujourd'hui j'ai eu mon [illisible]. Je suis en 6<sup>ème</sup> ».

- Témoignage retranscrit d'un enfant en situation de rue

Séverin et ses deux sœurs vivaient heureux en famille jusqu'au décès de leur père, mort du VIH/SIDA. Juste après les obsèques, la famille paternelle décida contre toute attente d'occuper la maison laissée par le défunt prétextant qu'elle est construite dans la parcelle familiale. Récupérés par une amie, une veuve et ses enfants, les orphelins logeaient dans une pièce assez large qu'elle avait transformée en chambre-salon en y mettant un rideau au milieu. Les difficultés financières auxquelles commençait à faire face la veuve la rendaient de plus en plus dépendante de son amie, ce qui fragilisa leur relation et poussa la veuve à aller squatter avec ses enfants une maison en tôle abandonnée où elle exerça un petit commerce de vente de divers. Mais très vite, sa santé se détériora et elle mourut elle aussi du VIH/SIDA deux ans plus tard, laissant trois orphelins.

Les trois enfants, rejetés des deux côtés de leur famille, tombèrent finalement dans la rue où Séverin (alors âgé de 9 ans) intégra le groupe des petits enfants de la rue de Poto-Poto, connu sous le nom de « Nzoyi » (abeilles). Repérés par une assistante sociale de la CAS de Mougali, les trois orphelins furent placés [en centre] après avoir passé 9 mois dans la rue.

Au [centre], Séverin est réinséré à l'école en classe de CE1 alors qu'il a 10 ans. A 14 ans, il décroche son CEPE mais met fin à ses études à 20 ans après avoir échoué à deux reprises au BEPC. Très vite, il est placé en apprentissage, notamment d'abord en coiffure homme puis en électricité. Aujourd'hui, Séverin a 25 ans. Il compte parmi les enfants du [centre] devenus adultes et en attente d'autonomisation [...].

<sup>4</sup> Ce terme désigne le fait d'aller solliciter la coopération d'autres personnes pour se débrouiller, se sortir d'une situation non-désirée.

## THÉMATIQUE 2 : Droits des enfants dits « sorciers »

- *Verbatims*

« La désobéissance d'un enfant auprès de ses parents peut l'emmener qu'on l'appelle "sorcier". Ce qui n'est pas bien. Il n'a pas droit à cela »

« Les enfants dits "sorciers" ont le droit d'être considérés comme tous les enfants et non pas comme des poisons<sup>5</sup> qu'on fuit car ils tuent ou peuvent faire mourir »

« Les enfants dits "sorciers" subissent de la maltraitance. Ce qui n'est pas bien. Ils n'ont pas droit à cela »

« L'Etat doit soutenir les enfants dits "sorciers" en leur apportant une bonne éducation, un projet de vie, etc. »

« L'Etat peut conscientiser les parents sur comment vivre avec les enfants »

- Dessins



Ce dessin illustre un compte-rendu réalisé par les enfants :

*[On les appelle comme ça à cause de] la désobéissance. La mère peut être la cause, moi-même je peux être "sorcier" par rapport à mon comportement de poison<sup>6</sup>.*

*[Quand on est un enfant dit "sorcier", on a un] manque de considération ou bien manque d'éducation, manque de soutien, manque de parents, ça dépend. [Il faut] aussi rengager les parents, [qui doivent] aimer et prendre soin des enfants. L'Etat doit soutenir les enfants.*

- Expressions écrites

« [...] Beaucoup d'enfants souffrent parce qu'il leur manque parfois de manger, ou vivent dans la délinquance. Ils peuvent être tués, attrapés, et mis en prison. Parfois ils subissent le viol, l'agression, traités de « sorciers » [...] »

## THÉMATIQUE 3 : Droit à la famille

- Mots-clés

« Education », « maltraitance », « famille », « nutrition », « rue », « avoir une famille », « avoir une maison »

---

<sup>5</sup> Au Congo, un comportement de « poison » est une attitude pernicieuse, malfaisante adoptée en vue d'influencer négativement la vie d'une autre personne. Un enfant dit « sorcier » est considéré comme « poison » car il est susceptible de jeter un mauvais sort, de nuire ou d'empêcher la réalisation des actions ou événements vitaux ou avantageux, pour ses parents par exemple.

<sup>6</sup> Au Congo, un comportement de « poison » est une attitude pernicieuse, malfaisante adoptée en vue d'influencer négativement la vie d'une autre personne. Un enfant dit « sorcier » est considéré comme « poison » car il est susceptible de jeter un mauvais sort, de nuire ou d'empêcher la réalisation des actions ou événements vitaux ou avantageux, pour ses parents par exemple.

- **Verbatims et propos rapportés à la 3ème personne**

« Le remariage des parents, après divorce, oblige les enfants à aller vivre dans la famille élargie, ce qui n'est pas toujours évident car très souvent il y a maltraitance, rejet de responsabilité, accusations, injustice... »

« Un enfant malade doit être soigné dans la famille »

« Papa doit nourrir les enfants »

« Papa doit protéger les enfants »

Pour les jeunes, les parents doivent s'occuper des enfants, de leurs soins, de leur scolarisation, de leur alimentation.

« La famille, c'est pas forcément le même sang. La famille ça peut être la personne sur qui tu comptes »

« Même si ce n'est pas la famille, il peut y avoir de l'amour »

« La famille est comme un grand cœur »

« Les enfants ont droit à une famille parce que dans une famille, c'est là où ils vont avoir droit à l'amour, l'alimentation, l'éducation, la communication, ils sont situés et soutenus, ils sont accompagnés et protégés, etc. »

« La famille est là pour éduquer, accompagner les enfants. Peu importe la "nature" de ces enfants »

« Dans la famille, traiter tous les enfants de la même manière »

Certains enfants ont souligné un problème d'exclusion au sein des familles : les aînés brillants prennent autorité sur les cadets, qui ne vont alors plus à l'école.

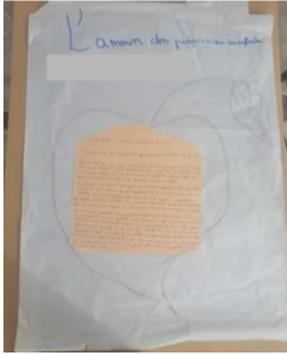
A l'évocation du droit à la protection, les enfants ont mis l'accent sur leurs conditions difficiles dans les familles (logement, nutrition, vêtements...).

Alors que les jeunes étaient consultés au sujet du droit à l'éducation, certains se sont spontanément exprimés sur le droit à la famille en verbalisant leur désir d'être en famille.

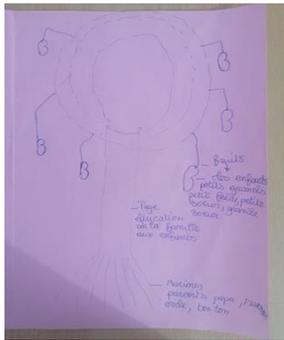
- **Dessins**

Ce dessin est assorti de l'inscription : « L'amour des parents pour leurs enfants »

Un jeune s'est exprimé sur ce dessin : « La famille est comme un grand cœur. Le cœur que vous pouvez voir sur notre feuille que nous venons de dessiner et qui est encadré par la fleur »



Par ces termes et l'inclusion des droits de l'enfant dans le cœur, il exprime que la cellule familiale peut et doit, dans la mesure du possible, être le cadre privilégié de l'exercice de ces droits.



Ce dessin illustre l'épanouissement des enfants avec en légende : « *Fruits = enfants, petits, grands, petit frère, petite sœur, grande sœur...*

*Tige = éducation de la famille aux enfants*

*Racine : parents, papa, maman, oncle, tonton... »*

La légende du dessin indique que la famille élargie a un rôle collectif d'éducation auprès des enfants pour leur permettre de s'épanouir, de mûrir. Elle fait particulièrement référence à des figures parentales et familiales masculines.

- **Expressions écrites**

« Dans la famille nous avons : papa, maman, tante, grande sœur, grand frère, tonton, oncle, petit frère, petite sœur... [Un enfant] qui est en famille trouve la paix, le bonheur, la joie, l'affection dans toute chose. Les parents doivent donner de l'amour aux enfants dans les moments difficiles et dans le malheur [...]. La famille doit orienter les enfants, communiquer avec [eux]. Les parents doivent soutenir leurs enfants dans leurs projets de vie [et ne pas les tromper]. Pour que les enfants grandissent bel et bien, les parents doivent les soutenir, les respecter et les protéger. Ils doivent dialoguer, écouter les malheurs, les désirs, il doit y avoir un dialogue. La famille est là pour soutenir, accompagner, éduquer, peu importent les comportements de leurs enfants, malgré les injures, le manque de respect, les menaces, ils sont là pour les écouter. Les parents doivent valoriser les enfants. Ils ne doivent pas les menacer, les maltraiter, [commettre des] violences physiques, verbales, psychologiques. Les parents donnent de la valeur à leurs enfants. Les parents doivent traiter les enfants de la même manière, pas faire de différences, ils doivent être unis. Il ne doit pas y avoir de l'injustice, « partager les enfants »<sup>7</sup> de part et d'autre [dans des cas de divorce, remariage par exemple qui peuvent entraîner des situations d'exclusion des enfants] ».

---

<sup>7</sup> Il s'agit d'une expression désignant des discriminations entre les enfants d'une même famille, ou d'un même foyer familial (entre les plus jeunes et les plus âgés, entre ceux issus d'un ou de deux parents différents de ceux qui sont à la tête de la famille...).

Droit à la famille  
 enfant à le droit une famille solidaire,  
 mais moi j'en ai pas depuis toujours j'ai voulu  
 d'une bonne famille, d'être comme tout le  
 monde, mais j'en ai pas eu la chance  
 famille qui me reste je ne dirais pas que  
 ma mère car moi et ma mère nous étions  
 abandonnés comme des chiens on nous maltraite  
 déjà en plus j'ai pas de cal enfant de ma  
 mère j'avais aussi des sœurs et des frères  
 mais moi je te par comme eux parce que  
 c'est vraiment difficile pour nous d'avoir  
 jusqu'à un trou de nos deux parents de nos  
 parents je te obligé d'aller chercher pour manger  
 mais je ne trouvais pas de chien car je trouvais  
 quand il arrivait ce que les autres avaient  
 mais comment on a senti pas de la personne  
 qui peut protéger nous de nous  
 et ce par ce que j'ai préféré d'être en rue.

« Enfant a le droit à une famille solidaire, mais moi j'en ai pas depuis toujours, j'ai voulu une bonne famille, d'être comme tout le monde, mais pour moi ce n'est pas ça. La seule famille qui me reste, je ne dirais pas que c'est ma mère car moi et ma mère nous étions abandonnés comme des chiens on nous maltraite. Déjà, en plus, je suis pas le seul enfant de ma mère, j'avais aussi des sœurs et des frères mais moi j'étais pas comme eux parce que c'était vraiment difficile pour nous [...], c'est pour cela que j'ai préféré être en rue ».

Moi je le droit à l'éducation et le droit  
 nutrition et le droit habillage.  
 Vraiment je constate les enfants de mon  
 âge sont abandonnés à cause de leur  
 famille. Ce n'est pas trop tard venez  
 rapprocher près de leur père. Je me  
 rappelle j'avais l'âge de 8 ans. Je partais pas à l'école.  
 Je suis maintenant au foyer [...] je remercie toutes les personnes qui ont fait que  
 je sois au foyer [...]. Tous les enfants ont des droits ».

« Moi j'ai le droit à l'éducation et le droit nutrition, et le droit habillement. Vraiment je constate les enfants de mon âge sont abandonnés à cause de leur famille. Ce n'est pas trop tard, venez rapprocher près de leur père. Je me rappelle j'avais l'âge de 8 ans. Je partais pas à l'école. Je suis maintenant au foyer [...] je remercie toutes les personnes qui ont fait que je sois au foyer [...]. Tous les enfants ont des droits ».

## THÉMATIQUE 4 : Droit à l'alimentation

### ● Verbatims et propos rapportés à la 3ème personne

« Pas de cantine pour les enfants en situation de rue »

« Les enfants sont injuriés lorsqu'ils vont demander à manger ou battus quand ils trouvent nécessaire de voler pour manger »

« Pour aller à l'école, il faut manger »

A l'évocation du droit à la protection, les enfants ont mis l'accent sur les difficultés des familles pour accéder à la « nutrition ».

Les enfants soulignent que, pour aller à l'école, il faut d'abord avoir à manger pour avoir de l'énergie et pour pouvoir suivre les cours. Ils évoquent le manque de nourriture comme obstacle majeur à l'éducation, en exprimant que pour bien apprendre, il faut « supporter la faim ».

Les jeunes consultés soulignent un manque de structures d'accueil et de prise en charge alimentaire des enfants en situation de rue.

### ● Expressions écrites

« Dans la rue, les droits des enfants ne sont pas respectés. Beaucoup d'enfants souffrent parce qu'il leur manque parfois de manger, ou vivent dans la délinquance. [...] En vrai, l'enfant a droit d'être nourri, éduqué [...] ».



## THÉMATIQUE 5 : Droit à la santé

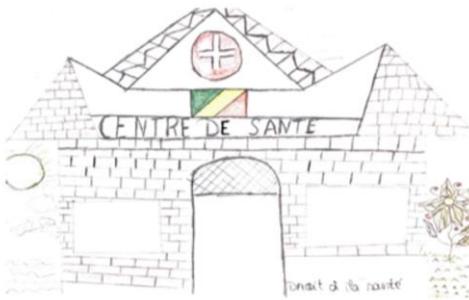
- **Verbatims et propos rapportés à la 3ème personne**

« En cas de maladie, c'est la vie ou la mort. Soit le malade est abandonné dans la rue, couché à même le sol sans une attention particulière du public, soit c'est une personne de bonne volonté, un passant, un vendeur ou une vendeuse que l'enfant malade a l'habitude d'aider, qui vient lui apporter de l'aide avec les médicaments de la rue<sup>9</sup> »

« Les enfants en situation de rue sont souvent refoulés ou mal reçus dans les hôpitaux »

Les jeunes ont souligné qu'il n'y a pas de structures d'accueil et de prise en charge sanitaire des enfants en situation de rue.

- **Dessins**



Ces dessins font partie de ceux qui illustrent l'importance du droit à la santé pour les enfants.



Par ce dessin collectif, les jeunes ont listé des éléments concrets du droit à la santé :

« pratique d'une activité physique », « alimentation saine », « être vacciné de tout », « avoir une bonne alimentation », « la protection de notre santé », « assurer au développement normal de notre corps » et « conserver la force physique ».

Les insectes qui viennent parasiter l'épanouissement de la fleur, et donc de ce droit sont : le « manque de moyen », « les parents », le « manque d'accès », « l'absence d'une bonne alimentation », et « l'absence d'une bonne pratique physique ».

<sup>9</sup> Au Congo, les « médicaments des rues » sont des médicaments vendus par les marchands ambulants, sans ordonnance. Les personnes qui les achètent ne sont pas conseillés par un médecin, et pratiquent l'automédication.

## THÉMATIQUE 6 : Droit à l'éducation

- **Verbatims et propos rapportés à la 3ème personne**

« Un enfant en situation de rue ne peut jamais aller à l'école, sauf quand il est pris en charge par une structure ou une famille d'accueil »

« Sans l'école, tu ne peux rien faire »

« Il faut aller à l'école pour travailler et pour être riche »

Parmi les raisons pour lesquels le droit à l'éducation est important, les enfants ont relevé : « devenir une grande personne dans la vie », « réussir dans le futur », « savoir lire, écrire, parler ».

Ils identifient comme obstacles à l'éducation les éléments suivants : le « manque de financement », l'« empêchement des parents », « la maltraitance des profs », « les mauvais amis ».

Enfin, ils estiment que parmi les moyens d'accéder à l'éducation, il est particulièrement aidant de : « avoir de bons amis », « supporter la faim », « partager l'argent avec les amis ».

Les jeunes soulignent le manque des centres d'accueil et d'éducation scolaire des enfants en situation de rue et ont mis l'accent sur la « facilitation par l'Etat de l'accès à l'éducation ». Plusieurs enfants ont exprimé leur désir d'aller à l'école.

- **Dessins**



Ces dessins illustrant le droit à la santé ont été réalisés par les enfants lorsqu'il leur a été demandé de mettre en image le droit qui leur semble le plus important.



- **Expressions écrites**

« Dans la rue, les droits des enfants ne sont pas respectés. [...] En vrai, l'enfant a droit d'être nourri, éduqué. Pour moi, nous les enfants qui vivent en rue, nous avons des droits comme tout enfant. La rue n'a jamais mis au monde, nous sommes nés d'une famille, une mère et un père. Un enfant qui n'est pas bien occupé par sa famille finit en rue. Je [n'ai] jamais voulu finir en rue, comme tout enfant. Mais ce sont les conditions de famille qui [m'ont] pas laissé le choix. Un enfant dans la rue c'est un enfant qui a une vie zéro. »

« Moi j'étais en famille, j'avais vraiment des difficultés.

Par exemple : d'aller à l'école ou de manger, pour moi, c'était vraiment difficile. »

## THÉMATIQUE 7 : Droit à la protection

- **Mots-clés**

« Injures », « humiliations de la part de la belle-mère », « rejet », « exposition de la part des sœurs », « harcèlement verbal, sexuel », « accusations multiformes », « privation de parole », « surexploitations corporelles », « exploitations sexuelles », « agressions », « coups et blessures », « abandon par les parents », « humiliations », « insultes », « éducation », « maltraitance », « famille », « nutrition », « rue »

- **Verbatims et propos rapportés à la 3<sup>ème</sup> personne**

« La vie dans la rue est dure. Elle est marquée par la violence et les enfants sont exposés. Dans la rue la violence se manifeste par des provocations, des incitations à la bagarre, des injures »

« Dans la rue, les enfants sont victimes du harcèlement sexuel, il y en a qui sont abusés par les plus grands et les grands hommes »

Les jeunes soulignent que chaque enfant vit ces violences en fonction du milieu et du groupe qu'il a intégrés.

- **Témoignages écrits**

« J'étais victime de plusieurs violences chez mes parents, par [la femme de mon père], son petit frère et sa famille. Lorsque j'avais 9 ans, le petit frère de mon père avait fait de moi son objet sexuel parce que mon père n'avait pas d'argent pour se payer une maison. Il m'avait remis à son frère, et après lorsque j'avais dit cela à mon père, il ne voulait plus de moi ».

« J'aime quitter la maison pour mieux vivre à l'aise, [pour avoir] un endroit où je pourrais vivre en paix. Même aussi pour le manger je souffre souvent pour ça. »

« Dans la rue, les droits des enfants ne sont pas respectés. Beaucoup d'enfants souffrent [...]. Ils peuvent être tués, attrapés, et mis en prison. Parfois ils subissent le viol, l'agression, traités de « sorciers ». [...] Un enfant dans la rue c'est un enfant qui a une vie zéro. »

En effet, en rue, les droits des enfants sont bafoués. Peu des citoyens [leur] viennent en aide, sinon la plupart du temps ils sont délaissés, pris par les anciens, violés, tabassés, torturés sans aucune pitié. Un enfant dans la rue est obligé de suivre les ordres des plus anciens, obligé de vendre la drogue, et se fait arrêter parfois par la police, cependant, ils sont rejetés par la société, et abattus. [...] Ils sont donc exposés dans plusieurs risques qui mènent droit à la mort. [...], juste après avoir intégré ce centre, il y a eu des fusillades tirées sur mes proches, que nous avons trainé ensemble mais n'ont pas eu la même chance que moi aujourd'hui, ils ont connu la perte de leurs vies. Donc les droits des enfants en situation de rue ne sont pas respectés ».

## THÉMATIQUE 8 : Droit à la non-discrimination

- **Mots-clés**

« violence », « souffrance », « rejet », « négligence », « droit », « drogues », « application de la loi », « protéger »

- **Verbatims**

« Les tatas et les mamans "boubou" violentent les enfants »

« Les femmes n'ont pas le pouvoir par rapport aux hommes »

« Certains parents qui ont des enfants sourds-muets ne les envoient pas à l'école »

« Les filles enceintes ne peuvent pas aller à l'école »

« Les sourds, aveugles, villageois<sup>11</sup>, enfants de la rue n'ont rien à manger »

« Les filles-mères n'ont pas de soutien »

« Les prostituées subissent des viols, abus, violences sexuelles »

- **Dessin**

---

<sup>11</sup> Au Congo, est qualifié de « villageois » ou « paysan » une personne rustre, peu ou pas instruite, impolie, aux manières d'être et de faire ainsi qu'au langage grossiers. Utilisés dans un sens discriminatoire, ces termes sont insultants et impliquent ou induisent une distanciation sociale.



Sur une fleur, ont été inscrites différentes causes et manifestations de la discrimination (être « villageois<sup>12</sup> », enfant en situation de rue, handicapé, analphabète, voleur, prostituée...), avec leurs incidences multiples sur le quotidien des personnes discriminées (violences, exclusions, abus sexuels...). Sont également inscrites quelques pistes de solutions (création d'emplois, pas de favoritisme, avoir un hébergement et un entourage, respect...). Le dessin chargé démontre que nombreux et variés sont les profils des enfants moqués et exclus.

## THÉMATIQUE 9 : Droit à l'identité

- **Verbatims**

« Normalement, un acte de naissance doit être gratuit, ne devrait pas être payant, parce que c'est un droit ! » Garçon d'origine rwandaise, 15 ans

« A cause de ses origines étrangères une fille de ma classe subit la discrimination, les autres élèves et même les enseignants lui disent : "Va là-bas étrangère, tu es de la RDC !" »

« Pourquoi les enfants étrangers doivent payer plus cher que les enfants congolais, alors que nous avons les mêmes droits ? »

« Je me sens exclu à l'école parce que je ne parle qu'anglais » Garçon d'origine namibienne, 16 ans

« Nous constatons encore de nos jours, de nombreux enfants n'ont toujours pas d'actes de naissance, cela me fait mal » Jeune fille

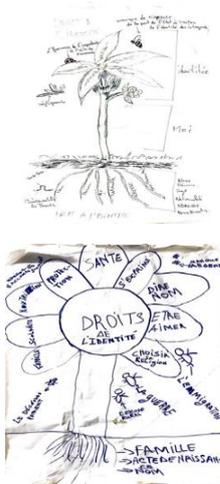
« Nombreuses familles sont pauvres et ne peuvent pas déclarer leurs enfants à la naissance par manque de moyens », « Certains parents ignorent l'importance de l'acte de naissance, il permet à l'enfant d'être reconnu », « Certains parents sont irresponsables » Jeune garçon

« J'ai un ami au village qui ne va pas à l'école parce qu'il n'a pas d'acte de naissance » Jeune garçon

---

<sup>12</sup> Au Congo, est qualifié de « villageois » ou « paysan » une personne rustre, peu ou pas instruite, impolie, aux manières d'être et de faire ainsi qu'au langage grossiers. Utilisés dans un sens discriminatoire, ces termes sont insultants et impliquent ou induisent une distanciation sociale.

- **Dessins**



Ces dessins identifient la famille comme un pilier de l'accès au droit à l'identité car à la racine, à l'origine de ce droit, il y a la famille, qui donne un nom, transmet souvent une nationalité et reçoit l'acte de naissance des enfants.

Sur chaque pétale est inscrit une conséquence positive de l'accès au droit à l'identité : « santé », « famille », « s'exprimer », « dire son nom », « être aimé », « choisir sa religion », « scolarité » et « nutrition ». Autour de la plante gravitent des insectes, des parasites, représentant les obstacles à l'accès et à la mise en œuvre de ce droit : « la guerre », le « manque de moyens financiers », « l'immigration », « l'exode rural », « le décès d'un parent », le « manque d'argent », le « manque d'accompagnement », « l'irresponsabilité des parents », la « négligence », « l'ignorance de l'importance de l'acte de naissance » et le « manque de rigueur de la part de l'Etat à propos de l'identité des citoyens ».

- **Recommandation**

Nous recommandons des mesures d'accompagnement de la loi portant la gratuité des pièces d'état civil en République du Congo d'ici 2023.

## THÉMATIQUE 10 : Droit des populations autochtones

- **Verbatims**

« Les autochtones sont rejetés par les autres » Jeune fille

« Beaucoup d'enfants autochtones ne vont pas à l'école » Jeune fille

« Pourquoi tous les enfants autochtones n'ont pas d'actes de naissance ? » Jeune fille

- **Recommandations**

Nous recommandons d'ici 2024 l'application du décret 2019-199 du 12 Juillet 2019 en son article 3 portant la gratuité de la délivrance des actes de l'état civil aux populations autochtones.

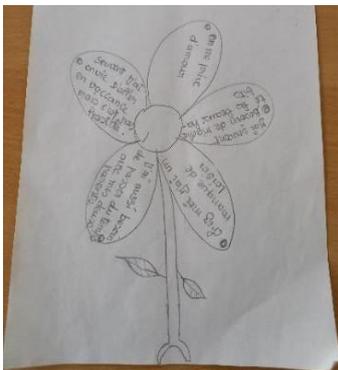
Nous recommandons d'ici 2025 la création d'un centre d'accueil et de formation des enfants autochtones dans tous les départements du Congo afin de permettre aux enfants autochtones d'avoir accès à l'éducation conformément au décret 2019-204 du 12 Juillet 2019 en son article 2, portant mesures spéciales facilitant l'accès des enfants autochtones à l'éducation et des adultes à l'alphabétisation.

## THÉMATIQUE 11 : Droit aux loisirs





Ces dessins sont réalisés dans le cadre d'un atelier qui leur permet d'exprimer que leurs droits participent à leur épanouissement. Chaque pétale représente un droit différent, qui est soit nommé, soit décrit par son contenu par l'enfant auteur des dessins



La petite fille qui a dessiné cette fleur a exprimé ses manques :

- « souvent j'ai envie d'aller en vacances, mais c'est pas possible »
- « on me prive d'amour »
- « j'ai besoin de passer du temps avec mes deux parents »
- « j'ai souvent besoin de m'acheter les beaux habits »
- « chez moi j'ai un manque de loisir »

Ce dessin recense des souhaits des enfants et des jeunes en image pour leurs droits :

- Rendons la ville belle ;
- Ne pas mettre les enfants en prison ;
- Droit à l'acte de naissance ;
- Education des enfants.

